

# **HYERES : Max BAUER : « Loi alimentation, les agriculteurs ne verront pas leurs prix augmenter »**

**HYERES : S'il est impossible d'avancer des chiffres concrets sur ce que va représenter la hausse des prix à la consommation, les agriculteurs de la Coordination Rurale (2e syndicat agricole en France) savent en revanche que le « ruissellement » annoncé pour mieux les rémunérer n'aura pas lieu.**



En effet, en n'imposant rien aux transformateurs et aux distributeurs, la loi alimentation n'offre aucune garantie aux agriculteurs.

## **La grande distribution contourne la loi...**

À peine l'ordonnance sur l'encadrement des promotions en place, la grande distribution contourne la règle en s'appuyant sur les remises » cartes de fidélité « . De même, les marques de distributeurs ne sont pas concernées par l'augmentation du seuil de revente à perte, ils pèsent pourtant lourds chez certains produits de grande consommation (65 % de la viande hachée ; 56,5 % de l'Emmental ; 48,5 % des yaourts naturels...).

## **... mais en plus la solution pour les agriculteurs n'est pas là**

En contrepartie du cadeau fait à la grande distribution qui a une obligation de s'assurer une marge minimum de 10 % sur les produits alimentaires qu'elle revend, la loi alimentation n'impose aucune obligation légale à payer mieux les producteurs.

Ainsi, pour la Coordination Rurale (CR), il n'est pas possible de compter sur les déclarations de bonnes intentions de la transformation et de la distribution pour que les agriculteurs voient cesser le chantage sur les prix.

Pour le syndicat, les États généraux de l'alimentation n'ont été qu'une vaste opération de communication pour faire rêver les agriculteurs, en leur laissant croire qu'ils allaient enfin voir leur détresse considérée.

## **Stop à la vente à perte en agriculture !**

Le véritable problème des agriculteurs ne trouvera de solution que par le paiement de leurs produits à un prix supérieur à leurs coûts de production. C'est l'une des revendications majeures de la CR : des prix rémunérateurs. C'est pourquoi, la Coordination Rurale demande que soit interdit l'achat de produits agricoles à des sommes inférieures aux coûts de production.

**Coordination Rurale PACA**

**Max Bauer – Président**

324 Traverse du domaine de l'Ourse – 83400 HYERES

Tel : 04 67 47 52 30 – Site:

[www.coordinationrurale.fr/provence-alpes-cote-dazur/](http://www.coordinationrurale.fr/provence-alpes-cote-dazur/)

## A propos de la Coordination Rurale PACA

La Coordination Rurale Provence-Alpes-Côte-d'Azur est un syndicat indépendant de toute organisation économique et politique qui défend tous les agriculteurs. Ses représentants sont des bénévoles vivant de leur ferme, présents dans les instances départementales et régionales où ils apportent l'avis de vrais paysans. La CRPACA lutte pour que les agriculteurs conservent leur liberté d'entreprendre avec des prix rémunérateurs, pour que le foncier agricole cesse d'être menacé par la pression urbaine et pour la protection des productions méditerranéennes.